31

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME:

19ème session du GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

Examen de la République populaire démocratique de Corée

Monsieur le Président,

Depuis son passage au premier EPU en décembre 2009, la République populaire démocratique de Corée a réalisé d'énormes progrès dans le cadre de la promotion et protection des droits de l'homme.

Plusieurs lois pertinentes ont été adoptées et promulguées. Il s'agit notamment des lois sur la protection des droits de l'enfant et de la femme, de la loi relative à la protection du travail et des lois sur l'enseignement secondaire général et l'enseignement supérieur.

S'agissant de l'adhésion aux instruments internationaux, nous relevons aussi que la RPDC a signé la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et a ratifié la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme.

Pour ce qui est des droits économiques, sociaux et culturels, les réalisations importantes ont été constatées dans le domaine de la santé avec la modernisation des laboratoires et de nombreux centres de santé, dans le domaine de l'éducation avec des mesures prises pour améliorer la qualité de l'enseignement, dans le domaine du logement avec la construction de logements aux frais de l'Etat, dans le domaine de l'alimentation avec le développement de l'agriculture afin de remédier aux pénuries alimentaires.

Les recommandations ci-après permettront à la RDPC d'améliorer davantage ses actions en matière des droits de l'homme :

1. allouer plus des ressources au secteur de l'éducation en exploitant des moyens financiers tant internes qu'externes ;
2. augmenter le budget alloué à la prévention des catastrophes naturelles, notamment les tremblements de terre et les éruptions volcaniques ;
3. finaliser l'examen d'adhésion au Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.

Je vous remercie.

Pour la délégation de la R.D.C.

Genève, le 01 mai 2014

Mme Joséphine BANDUI SAMENETTH.

23, Avenue de France – CH- 1202 Genève
Tél. : +41(22) 740.16.80 - Fax : +41(22) 740.16.82
E-mail : missionrdc@bluewin.ch